



# Lettre ouverte aux élus du Parc naturel du Morvan

## Le Contrat régional forêt-bois : quelle politique forestière ?

### Contact :

Cyril Gilet

06 23 74 41 90

contact@sosforet-bourgogne.org

Les grandes orientations forestières de Bourgogne Franche-Comté seront votées le mardi 5 décembre prochain au Conseil régional de Dijon : la Région signe son nouveau Contrat régional forêt-bois et s'engage avec la filière sur une augmentation des prélèvements et de la productivité.

Le massif forestier du **Morvan** est ciblé zone prioritaire pour la production de **résineux**. Les objectifs de mobilisation sont **supérieurs à la ressource** réellement disponible<sup>1</sup>, ce qui va générer une multiplication sans précédent **des coupes rases** et une nouvelle vague **d'abattages** massifs des forêts **feuillues** encore existantes.

**Le Morvan est sacrifié** à la filière intensive du résineux, sans recherche d'alternative ni prise en compte crédible des autres enjeux liés à la forêt : eau, biodiversité, climat, mais aussi le tourisme et l'attractivité de notre territoire.

Cette spécialisation du Morvan dans la production industrialisée du résineux de court terme n'est pas compatible avec le renouvellement de la Charte du Parc naturel, ni avec le principe d'égalité des territoires. Cette orientation productiviste nuit au développement régional : d'autres choix sylvicoles ont prouvé leur pertinence économique sans détruire ni la forêt ni le territoire. **Ce qui est possible en Franche-Comté doit être possible dans le Morvan.**

Dans sa contribution au contrat forêt bois<sup>2</sup> le Parc naturel du Morvan prend lui même enfin la mesure des enjeux, et **appelle la Région à ses responsabilités** sur la préservation du patrimoine naturel forestier, fondateur de notre identité territoriale.

Nous demandons à la Région, à la DRAAF et à nos élus<sup>3</sup> de s'engager avec les citoyens pour une gestion des forêts qui respecte notre patrimoine forestier et nos valeurs locales.

### Nous vous invitons à :

- \* **contacter les élus** siégeant à la commission régionale forêt-bois pour leur demander de soutenir les propositions du Parc et de ne pas céder devant la filière industrielle,
- \* nous rejoindre le **5 décembre prochain à 14h devant le Conseil régional** de Dijon pour manifester contre les orientations productivistes du Contrat régional forêt-bois,
- \* participer avec vos administrés à la **consultation publique** à venir,
- \* organiser avec les associations **des réunions locales d'information** et de débat sur la forêt et la politique sylvicole.

### Les fondateurs de Sos forêt Bourgogne

#### Associations :

Adret Morvan

Arpent

Collectif Forêt au Duc

FNE Bourgogne

LPO 58

#### Forestiers :

Groupement forestier  
du chat sauvage

Snupfen solidaires

Bourgogne

(syndicat de l'ONF)

1. L'augmentation des prélèvements en bois d'œuvre résineux a été fixée à la demande des entreprises de première transformation à + 300.000 m<sup>3</sup> / an (soit 4 fois la demande du programme national). Cela sous-entend à la fois une décapitalisation puisqu'on est déjà à 98% de l'accroissement biologique annuel et une relocalisation des résineux sur le Morvan par de nouvelles transformations de forêt feuillues en plantations résineuses.

2. [http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/PNR\\_Morvan\\_cle09ab95-2.pdf](http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/PNR_Morvan_cle09ab95-2.pdf)

3. Sylvain Mathieu, en tant que vice-président de Région en charge de la filière forêt-bois, et Patrice Joly, en tant que président du Parc naturel régional du Morvan, ont voté ces grandes orientations du Contrat régional le 21 mars dernier (réunion plénière de la commission régionale forêt-bois à Besançon).